



DEC120069INSIS

**Décision portant nomination de Madame Pascale HENNEQUIN en qualité de chargée de mission.**

**LE PRÉSIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Pascale HENNEQUIN, Directeur de recherche 2<sup>ème</sup> classe au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012. Sa mission a pour objet le suivi des activités de recherche relatives au programme ITER.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Pascale HENNEQUIN demeure affectée au laboratoire de physique des plasmas – LPP – UMR7648 – Palaiseau.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, Madame Pascale HENNEQUIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/02/2012

  
Le Président  
Alain FUCHS